

# Dossier de presse



les  
rendez-vous  
du *tourisme*

REGION  
GUADELOUPE

[www.cr-guadeloupe.fr](http://www.cr-guadeloupe.fr)

Développement durable

Aménagement des sites

Animation touristique

La Région construit la Guadeloupe de demain

## PROGRAMME

**8h30** : Accueil des invités, petit-déjeuner

**9h00** : Allocution de bienvenue

- Le Président du parc national de la Guadeloupe - Ferdy LOUISY
- Le Président du conseil régional ou son représentant

**9h15** : Présentation « *Les principes de la démarche haute qualité environnementale appliqués au tourisme* »

Julien LAFFONT – Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie – Région Guadeloupe

**9h30** : Présentation de « *l'IE3 : Itinéraire éco 3* »

Elodie ESTHER, Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe (CCI-IG)

**9h45** : « *Le Parc, outil de valorisation touristique* »

Xavier DELLOUE du Parc National

**10h00** : Présentation du projet de convention cadre de développement du tourisme durable (conseil régional/parc national de la Guadeloupe)

**10h15** : Échange avec l'assistance

**10h30** : Visite de terrain à Trois-Rivières des gîtes de Checheti, exemple d'une entreprise adhérant au programme itinéraire éco 3

**11h30** : Fin de la manifestation

## RAPPEL DU CONTEXTE

### **SDAT : des orientations... ...des identités touristiques territoriales**

Le schéma de développement et d'aménagement touristique (SDAT) de la Guadeloupe a été approuvé par la collectivité régionale lors de l'assemblée plénière du 24 septembre 2009.

Cet outil d'aide à la décision permet de définir les grandes orientations de développement touristique en précisant ses implications en termes de développement économique et d'aménagement du territoire.

D'ailleurs le SDAT organise l'archipel de la Guadeloupe en 7 territoires géo-touristiques ayant chacun une identité touristique territoriale spécifique, qu'il convient de développer tout en gardant la cohérence globale de l'archipel.

Bien entendu, le découpage des territoires s'adaptera en fonction des intercommunalités, une révision étant programmée en 2013.

# LA STRATEGIE REGIONALE

## DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'activité touristique est le premier secteur économique de la Guadeloupe. C'est sans conteste une activité, porteuse de richesses et créatrice d'emplois.

La politique régionale du Tourisme se définit à travers plusieurs axes principaux :

- **renforcer l'offre en hébergements et services qualitatifs en faisant émerger une offre plus haut de gamme,**
- **développer les infrastructures de nautisme, que ce soit pour l'accueil des croisiéristes, la grande plaisance ou la plaisance,...**
- **positionner sur le tourisme certains sites phares,**
- **positionner les différents territoires composant la Guadeloupe,**
- **construire une stratégie de développement déclinée par territoire, au plus près des acteurs,**
- **diversifier les clientèles pour lisser la fréquentation sur l'ensemble de l'année,**
- **valoriser le patrimoine naturel et culturel en préservant l'environnement et en « magnifiant » notre identité.**

**Un programme opérationnel 2007-2013 bien engagé...**

**Une stratégie touristique de long terme plus que jamais maintenue**

**Des indicateurs favorables** : on note un redémarrage de l'activité en 2010.

2011, devient l'année de référence pour la fréquentation touristique de l'archipel. Elle enregistre une hausse de 6,5% des visiteurs, dépassant ainsi le record de 2008.

**Une restauration de la confiance et une reprise** certaine :

- **des investissements en matière de rénovation**, création d'hébergements dès le début de l'année
- **de la fréquentation de la destination** : sur la période de haute saison touristique 2010-2011 on recense 395 000 touristes.

**Des professionnels du secteur optimistes** : les entreprises ont repris leur souffle et avancent de bons chiffres de fréquentation de leurs établissements (hébergements et sites touristiques) depuis juillet - août 2010.

Dans ce contexte, la stratégie de développement touristique de la Guadeloupe basée sur des investissements structurants en matière d'équipements, d'ingénierie et de prospective, joue pleinement son rôle.

Les dispositifs financiers d'accompagnement impliquent cependant une contrepartie de la part des maîtres d'ouvrage :

- Obligation de classement hôtelier ou de labellisation auprès d'un organisme reconnu au niveau national
- Obligation de création d'emploi(s)
- Obligation de maintien de l'activité touristique pour une durée minimale de 5 ans.

### **Des actions fortes**

- **signatures de conventions d'objectifs de développement touristique** : elles sont la poursuite de la démarche stratégique territoriale qui consiste à positionner de façon concertée les différents territoires touristiques composant la Guadeloupe.

La première convention d'objectifs pour le développement touristique prioritaire de l'île, a été signée en octobre dernier à Marie-Galante avec les élus locaux et l'office du tourisme. Cette convention souhaite dynamiser le développement touristique de Marie-Galante, en harmonie avec son environnement et son patrimoine naturel et culturel. Elle inaugure une nouvelle démarche et une approche innovante de la collectivité régionale en matière de politique touristique.

- **Partenariat Région Guadeloupe - CCI -IG - CCI du Var pour la transposition d'un label environnemental dans le cadre du programme « Itinéraire Eco 3 »**

C'est une opération collective destinée à accompagner les hébergeurs dans leur démarche environnementale (utilisation de produits écologiques, consommation plus économique à travers des équipements adaptés, etc.).

La signature de la convention du 12 octobre 2012 par la collectivité régionale et l'ensemble des partenaires a permis de lancer ce programme visant à accompagner les hébergeurs touristiques vers l'obtention d'un label environnemental.

Aussi, la Région Guadeloupe et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe, ont donc décidé d'un commun accord, d'expérimenter de 2012 à 2014 sur notre territoire le dispositif « Itinéraire Eco3 »

**Les rendez-vous du tourisme** sont des espaces de rencontre et d'échange créés par la Région Guadeloupe à l'attention des acteurs du tourisme du territoire. Il s'agit avant tout de mieux faire connaître la stratégie régionale de développement touristique, mais aussi de susciter des réflexions autour de thèmes préoccupant les professionnels du tourisme, tels que :

- Quelle est la stratégie de développement touristique d'un territoire ?
- Comment puis-je utiliser au mieux les TIC pour optimiser la stratégie commerciale de mon établissement ?
- A quels labels ou démarches de certification puis-je recourir pour valoriser mon produit touristique ?
- Comment intégrer les principes du développement durable pour mieux maîtriser ma consommation d'énergie ?

Autant de questions auxquelles les acteurs du tourisme, qu'ils soient publics ou privés, ont à faire face tous les jours. Au travers d'ateliers d'une quarantaine de participants, mariant exposés pédagogiques et exemples concrets ou visites sur le terrain, la collectivité régionale accompagne les acteurs du tourisme pour stimuler leur créativité et encourager la compétitivité de leur organisation.

# LES RENDEZ-VOUS DU TOURISME

**Le 1<sup>er</sup> rendez-vous du tourisme** programmé le mardi 11 décembre 2012 au Domaine de Séverin Saint-Rose a porté sur la thématique : « **le développement touristique du territoire du Nord Basse-Terre** »

Les intervenants ont présenté la stratégie régionale touristique ainsi que le principe de l'organisation territoriale touristique de la Guadeloupe.

**Ce fût l'occasion de signer avec l'ensemble des partenaires, la convention d'objectifs de développement touristique prioritaire pour le territoire Nord Basse-Terre.** L'objectif de l'audit étant d'identifier une image touristique du territoire visée sur des états des lieux et des priorités d'actions d'animation touristique à mettre en œuvre.

L'audit touristique du territoire Nord Basse-Terre a été présenté aux élus, techniciens et socioprofessionnels des cinq communes au mois de mai dernier et a recueilli à l'unanimité un avis très favorable.

Par conséquent, la convention traite du territoire Nord Basse-Terre qui administrativement était constituée autour de trois communes socles : Lamentin, Sainte-Rose et Deshaies.

Une communauté de communes a été mise en place en décembre 2000 puis en janvier 2011, elle s'est enrichie de deux nouvelles communes : Petit-Bourg et Pointe-Noire pour former aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT).

Ainsi, la convention porte sur le territoire du Nord Basse-Terre tel qu'il existe aujourd'hui réunissant les cinq communes: **Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies, Pointe-Noire et Petit-Bourg.**

Elle a pour objet de définir les axes du développement touristique du territoire qui seront soutenus par la Région Guadeloupe et l'Europe.

**Le 2<sup>e</sup> Rendez-vous du tourisme** qui s'est tenu le 18 février 2013 au Complexe World Trade Center était dédié à la thématique « **l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le secteur du tourisme** ».

Grâce à l'intervention de spécialistes du cabinet IPEOS, les participants ont pu saisir les enjeux de développement liés à l'utilisation des TIC dans le tourisme, retenons en substance que :

- L'introduction des TIC dans le tourisme provoque la mutation de plusieurs métiers (tour-opérateurs, agences de voyage, offices du tourisme, hébergements touristiques) qui doivent appréhender ces évolutions ;

- Les habitudes de consommation des touristes recourent de manière significative aux TIC (réseaux sociaux, réservation et vente en ligne) ; par exemple, selon les enquêtes de l'INSEE, plus de 30% des touristes de séjour se rendant en Guadeloupe ont fait leur achat ou ont réservé leur séjour sur Internet ;
- Les outils numériques (réalité augmentée, cartographie et géo localisation) apportent une valeur ajoutée indéniable qu'il faut obligatoirement prendre en compte pour procurer un avantage concurrentiel à son produit.

Par le biais d'exemples précis et de démonstrations, les participants ont pu voir comment développer simplement des solutions de communication ou des stratégies de commercialisation.

## LE 3<sup>E</sup> RENDEZ-VOUS DU TOURISME

Le 3<sup>e</sup> Rendez-vous du tourisme a lieu ce mercredi 30 avril 2014 au Parc national de Saint-Claude

**Thématique : « le Tourisme durable »**

L'expression **tourisme durable** décrit généralement toutes les formes de tourisme alternatif qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer.

*« Plus précisément, il s'agit d'un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil ».*

Le tourisme durable s'inscrit donc dans une dynamique qui articule des modes de déplacements, de production et de consommation éco-responsables, tout en associant étroitement les populations qui vivent, travaillent ou séjournent dans l'espace concerné au projet de développement touristique et aux retombées socioéconomiques, équitablement répartis.

Ce développement suppose un aménagement et une gestion intégrée des ressources, une maîtrise des flux (d'énergie, de biens et personnes) et qui implique donc la participation étroite des acteurs locaux, et une éco-responsabilité des touristes, afin de concilier la mise en œuvre du tourisme avec les besoins et capacités d'accueil du territoire.

Après les traditionnels discours protocolaires, l'intervenant du conseil régional présentera **« les principes de la démarche Haute Qualité Environnementale appliqués au tourisme »**.

En 2010, la Région Guadeloupe a doté le territoire d'une réglementation thermique spécifique – la RTG – qui a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments neufs en tenant compte des spécificités locales du territoire. Cependant il est possible d'aller encore plus loin que

la réglementation en optimisant tous les paramètres environnementaux du bâti, en appliquant, par exemples, les principes de la Haute Qualité Environnementale : la HQE.

Qu'est-ce que la démarche HQE ?

La démarche HQE vise à améliorer la qualité environnementale des bâtiments neufs et existants, c'est-à-dire à offrir des ouvrages sains et confortables dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble du cycle de vie, sont les plus maîtrisés possibles.

C'est une démarche d'optimisation multicritère qui s'appuie sur une donnée fondamentale : un bâtiment doit avant tout répondre à un usage et assurer un cadre de vie adéquat à ses utilisateurs.

**Dans un deuxième temps**, la Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de Guadeloupe (CCI-IG) présentera le dispositif « *Itinéraire Eco 3* » visant à accompagner les hébergeurs touristiques vers l'obtention d'un label environnemental.

L'intervenant du Parc National s'attachera présenter la démarche de la « **valorisation touristique du parc** » tout en alliant la protection environnementale.

Enfin, cette rencontre sera l'occasion de présenter le projet de convention cadre de développement du tourisme durable qui sera signée entre la Région Guadeloupe et le Parc national.

## Visite de terrain

A l'issue de la manifestation, élus, socioprofessionnels et invités profiteront de la visite de terrain programmée à Trois-Rivières aux Gîtes de Checheti, exemple d'une entreprise adhérant au programme itinéraire Eco 3.

Situés dans les hauteurs de la savane à Trois-Rivières, rafraîchis par les alizés, les Gîtes de Checheti proposent quatre bungalows meublés pouvant accueillir de 2 à 8 personnes dans le calme d'un jardin créole, une vue panoramique sur la plage de Grand-Anse et la baie des Saintes...

Le cadre offre un moment de dépaysement et de détente propice pour s'adonner aux activités de plein air. Chaque bungalow comprend tous les équipements utiles (coin cuisine, salle de bain, jardin avec transat, connexion internet via le wifi ...) afin d'offrir le maximum d'autonomie au résident.